



Chers parents,

Notre ASBL a le plaisir de se charger depuis septembre 2019 de l'accueil extrascolaire (accueils du matin, mercredi après-midi et soir) et périscolaire (temps du midi) au sein de l'école de votre enfant.

Toutes nos animations sont centrées sur l'enfant, ses besoins et ceux de sa famille. Elles sont empreintes de notre projet pédagogique : offrir une base identitaire solide à chaque enfant (apprendre à se connaître, faire des choix, (se) réaliser, s'exprimer) dans une dynamique de groupe coopérative (apprendre à se connaître dans un groupe, jouer, rire, réaliser des projets ensemble).

En tant que partenaire et dans un souci d'assurer au mieux la sécurité de votre enfant, l'école se doit de nous transmettre toutes les données relatives à votre enfant. Pour ce faire, nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance de nos conditions générales reprises en annexe et d'y marquer votre accord.

D'avance, nous vous remercions et restons à votre disposition pour toute information.

Informations pratiques :

Les inscriptions, le rechargement de votre compte prépayé, la vérification de vos données et de celles de votre enfant et l'inscription aux événements (ex : journées pédagogiques) se font sur notre plateforme en ligne, via le lien suivant : www.apschool-portail.be. Notre projet d'accueil est disponible sur notre site internet : www.labc.be

Tarifs :

Tous nos tarifs sont disponibles sur notre site internet : www.labc.be

Contacts :

Le bureau :

Par téléphone : 02/644.56.46 tous les jours de 9h à 13h et de 13h30 à 17h.

Par fax : 02/644.56.47

Par mail : baco@labc.be

Permanences au siège social de l'ASBL : 16,

Rue de Chambéry à 1040 Etterbeek.

Lundi (14h-17h), Mercredi (9h-13h) ou sur rendez-vous.

Le terrain :

Par téléphone : 0483/349.497

Par mail : delta@labc.be

Pour BACO ASBL

La direction



BACO ASBL | Secteur enfance de FÉDÉRATION BASE COOPÉRATION ASBL
N° d'entreprise 458.221.466 | Rue de Chambéry, 16/2c | 1040 Bruxelles
Tél. +32 2 644 56 46 | Fax. +32 2 644 56 47 | baco@labc.be | www.labc.be
Dexia 068-2224449-72 | IBAN BE38 0682 2244 4972 | Arr. jud. : Bruxelles





Conditions générales

1) Accueil extrascolaire (matin, soir, mercredi après-midi)

Prises de présences

Les présences sont prises par scan le matin au plus tard un quart d'heure avant que les cours commencent et l'après-midi au plus tôt un quart d'heure après la sortie des cours. Païement

Les accueils du matin, du soir et du mercredi après-midi sont déduits automatiquement du compte parent d'après les prises de présences scannées sur les terrains. Si votre compte n'était pas assez rechargé, celui-ci irait en négatif et vous recevriez un mail de rappel. Une fois votre compte en négatif, vous ne serez plus autorisé à inscrire votre enfant aux activités que nous proposons. Retard

Au-delà de 18h, chaque 1/4h entamé est pénalisé d'une amende de 10€ à payer immédiatement à l'animateur-trice présent-e. Ce montant constitue une amende de retard et n'intervient pas dans les frais d'accueil. A défaut de paiement immédiat, l'amende pour retard sera prélevée de votre compte parent ou directement facturée en l'absence de solde suffisant sur le compte précité.

Porte-clé / badge magnétique

Chaque enfant recevra un porte-clé magnétique, à accrocher sur son cartable, qui permettra aux animateurs de scanner les présences. En cas de perte, le remplacement du porte clé vous sera facturé (via votre compte en ligne) 3 euros. Le porte-clé est à conserver durant toute la scolarité de votre enfant et à remettre à l'équipe d'animation lorsque votre enfant quitte l'établissement.

2) Ecole des devoirs

Inscriptions

Les inscriptions se font directement via notre plateforme apschool. Elles peuvent être ajoutées, modifiées ou supprimées tout au cours de l'année. Païement

Les accueils à l'école des devoirs sont déduits automatiquement du compte parent d'après les prises de présences scannées sur les terrains. Si votre compte n'était pas assez rechargé, celui-ci irait en négatif et vous recevriez un mail de rappel. Une fois votre compte en négatif, vous ne serez plus autorisé à inscrire votre enfant aux activités que nous proposons.

3) Païement

Tout compte présentant un solde négatif devra impérativement être approvisionné à suffisance au plus tard dans les 30 jours suivant le mois au cours duquel les prestations ont été accomplies. A défaut de paiement dans le délai imparti, nous serons en droit de faire application des frais contractuels visés ci-dessous. En outre, en l'absence de paiement à l'échéance, nous serons en droit de confier, immédiatement et sans rappel préalable, le recouvrement de notre créance à la société EURO FIDES, laquelle fera application des frais et intérêts contractuels stipulés à l'article 5.

4) Impayés

Toute somme impayée à son échéance entraînera l'application, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'une indemnité forfaitaire de 10% des sommes dues avec un minimum de 25% ainsi que d'intérêts au taux de 10% l'an. Des indemnités identiques nous seront applicables en cas de non-respect de nos obligations, notamment en cas de remboursement tardif du solde de votre compte en ligne tel que visé à l'article 6 ci-dessous.

5) Solde compte en ligne

Lors du départ de votre enfant de l'établissement scolaire, le solde restant sur votre compte parent vous sera soit remboursé, soit sera transféré, à votre demande, sur le compte d'un autre enfant. Le remboursement ou le transfert sera réalisé au plus tard dans le mois qui suit le départ de l'enfant donnant droit au remboursement ou au transfert.

6) Traitement et modification données



BACO ASBL | Secteur enfance de FÉDÉRATION BASE COOPÉRATION ASBL
N° d'entreprise 458.221.466 | Rue de Chambéry, 16/2c | 1040 Bruxelles
Tél. +32 2 644 56 46 | Fax. +32 2 644 56 47 | baco@labc.be | www.labc.be
Dexia 068-2224449-72 | IBAN BE38 0682 2244 4972 | Arr. jud. : Bruxelles





Par la signature de ces conditions générales, vous autorisez l'établissement scolaire de votre enfant à transmettre à l'ASBL Baco vos données ainsi que celles de vos enfants, utiles au bon fonctionnement de notre partenariat avec l'école. Vous autorisez l'ASBL Baco à traiter ces données qui ne seront utilisées que dans le cadre de leurs activités. Vos données et celles de votre enfant resteront consultables et modifiables à n'importe quel moment sur la plateforme en ligne. Elles pourront être supprimées en prenant contact par écrit avec le bureau sur baco@labc.be. Lors de votre inscription sur la plateforme en ligne, il vous faudra valider les données de votre enfant et des parents responsables de l'enfant. Vous êtes responsables de mettre à jour toutes les modifications intervenant au cours de l'année (changement d'adresse, de n° de téléphone, de situation familiale...).

7) Accident

En cas d'accident ou de maladie de votre enfant survenant durant nos accueils, nous avons à notre disposition une trousse médicale complète pour les cas sans gravité. En cas d'accident plus grave, les parents seront immédiatement prévenus. Dans le cas où les parents ne pourraient pas être contactés, ceux-ci autorisent le responsable à prendre, en cas d'urgence, toute disposition médicale nécessaire. Les frais médicaux sont à payer par le parent dans un premier temps. Ils seront ensuite remboursés par l'assurance de l'association.

8) Image

Lors de votre inscription sur la plateforme en ligne, vous pouvez choisir si vous souhaitez autoriser la prise d'images (photographies et/ou vidéo) de votre enfant durant nos accueils ou non (case à cocher). Si vous refusez, votre enfant ne sera pas du tout pris en photo/filmé lors des activités.

Si vous nous autorisez à prendre des images de votre enfant, Baco ASBL sera alors libre d'utiliser ces images pour les opérations de communication de l'association (document de présentation, brochure, rapport annuel, site internet...). Baco s'engage à n'utiliser ces images que dans le cadre strict de son activité, et ne pas les céder à des tiers.

9) Attestations fiscales

Nos accueils sont déductibles fiscalement pour les enfants jusqu'à 12 ans. Dans le courant du mois de mai, vous recevrez une attestation fiscale relative aux frais d'accueils de l'année précédente. Elle porte sur les accueils facturés et payés durant l'année d'imposition. Les attestations seront distribuées par mail ou via le cartable de votre enfant. Dans les situations de parents séparés, il est de votre responsabilité de transférer l'attestation à l'autre parent si elle lui revient.





Je soussigné(e) Madame/Monsieur.....,
parent de l'enfant, élève en
à l'Institut Saint-Julien-Parnasse, partenaire de BACO ASBL, atteste par la présente prendre
connaissance des conditions générales de BACO ASBL susmentionnées et y marque mon
accord.

Lu et approuvé

Le.....à.....

Signature :

